Organisation Syndicale

Siège social : 263 rue de Paris - Case n° 547 93516 MONTREUIL CEDEX

RCS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- EXERCICE CLOS LE 31/12/2021 -



SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES CABINET OUZOULIAS

PARIS - AMIENS

53/55 Avenue d'Italie

Tél.: 03.22.53.27.47

Fax: 03.22.53.27.49

CS 60453 80094 AMIENS CEDEX 3 Siège Social 11 rue des Immeubles Industriels CS 41132 75543 PARIS CEDEX 11 Tél. : 01.43.73.90.79 Fax : 01.43.73.92.52

A l'attention des membres de la Commission Exécutive Fédérale

Siège social : 263 rue de Paris Case n° 547

93516 MONTREUIL CEDEX

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

- EXERCICE CLOS LE 31/12/2021 -

Mesdames, Messieurs les Membres de la Commission Exécutive Fédérale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Commission Exécutive Fédérale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fédération CGT des Services Publics relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fédération CGT des Services Publics à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Bureau Fédéral et dans les autres documents adressés aux membres de la Commission Exécutive Fédérale sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la Direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la Direction d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fédération ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau Fédéral.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fédération.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la Direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 6 octobre 2022

COEXCO (SAS) Représentée par Vincent OUZOULIAS

Commissaire aux Comptes Membre de la Compagnie Regionale de Paris

Page:

1

Bilan Actif

		31/12/2021			31/12/2020
	Etat exprimé en euros	Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
	IMMOBILIS ATIONS INCORPORELLES Frais d'établissement Frais de recherche et de développement Donations temporaires d'usufruit Concessions brevets droits similaires Autres immobilisations incorporelles (1) Immobilisations incorporelles en cours Avances et acomptes	17 719	15 156	2 563	2 123
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILIS ATIONS CORPORELLES Terrains Constructions Installations techniques,mat. et outillage indus. Autres immobilisations corporelles Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS	548 064	465 212	82 853	94 710
ACT	DESTINES A ETRE CEDES IMMOBILIS ATIONS FINANCIERES (2) Participations évaluées selon mise en équival. Autres participations Créances rattachées à des participations Autres titres immobilisés Prêts Autres immobilisations financières	885 15		885 15	885 15
	TOTAL (I)	566 683	480 367	86 316	97 733
IRCULANT	STOCKS ET EN-COURS Matières premières, approvisionnements En-cours de production de biens En-cours de production de services Produits intermédiaires et finis Marchandises				
RCL	Avances et Acomptes versés sur commandes	66 240		66 240	1 040
ACTIF CI	CREANCES (3) Créances clients, usagers et comptes rattachés Créances reçues par legs ou donations	487 799		487 799	357 640
*	Autres créances	18 402	3 137	18 402 445 091	26 928 447 730
	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT DISPONIBILITES	448 227 1 879 168	3 13/	1 879 168	1 451 038
Z	Charges constatées d'avance	141 928		141 928	7 728
S DE	TOTAL (II)	3 041 764	3 137	3 038 628	2 292 104
COMPTES DE REGULARISATION	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III) Primes de remboursement des obligations (IV) Ecarts de conversion actif (V)				
	TOTAL ACTIF (I à V)	3 608 448	483 504	3 124 944	2 389 838
-	(1) dont droit au bail				

⁽¹⁾ dont droit au bail

⁽²⁾ dont à moins d'un an

⁽³⁾ dont à plus d'un an

Page:

2

Bilan Passif

	Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020
	Fonds propres sans droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires	2 093 010	1 131 207
RES	Fonds propres complementaires Fonds propres avec droit de reprise Fonds propres statutaires Fonds propres complémentaires Ecarts de réévaluation		
FONDS PROPRES	Réserves Réserves statutaires ou contractuelles Réserves pour projet de l'entité Autres		
FON	Report à nouveau Excédent ou déficit de l'exercice	751 965	961 803
	Total des fonds propres (situation nette)	2 844 976	2 093 010
	Fonds propres consomptibles Subventions d'investissement Provisions réglementées	5 100	
	Total des autres fonds propres	5 100	
	Total des fonds propres	2 850 076	2 093 010
Fonds reportes et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations Fonds dédiés sur subventions d'exploitation Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
-	Total des fonds reportés et dédiés		
Provisions	Provisions pour risques Provisions pour charges	63 480	53 297
Prov	Total des provisions	63 480	53 297
DETTES (1)	DEITES FINANCIERES Emprunts obligataires convertibles Autres emprunts obligataires Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2) Emprunts et dettes financières divers Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DEITES D'EXPLOITATION Dettes fournisseurs et comptes rattachés	127 573	158 278
	Dettes des legs ou donations Dettes fiscales et sociales	81 806	79 732
	DETTES DIVERSES Dettes sur immobilisations et comptes rattachés Autres dettes	2 009	5 520
-	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes	211 388	243 530
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	3 124 944	2 389 838
(1	Lésultat de l'exercice exprimé en centimes) Dont à moins d'un an) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	751 965,10 211 388	961 803,26 243 530

Page:

Compte de Résultat 1/2

	Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020
		12 mois	12 mois
	Cotisations	2 180 755	2 055 751
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
ION	Ventes de prestations de service	92 941	65 198
(TA)	dont parrainages		
[0]	Produits de tiers financeurs		
EXP	Concours publics et subventions d'exploitation	246 795	195 568
PRODUITS D'EXPLOITATION	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
DUI	Ressources liées à la générosité du public		
PRO	Dons manuels	7 343	3 760
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	10 429	62 553
	Utilisations des fonds dédiés		
	Autres produits	50 808	44 610
	Total des produits d'exploitation	2 589 070	2 427 441
	A chats de marchandises Variation de stock		
NO	A chats de matières et autres approvisionnements Variation de stock	1 074	4 713
CHARGES D'EXPLOITATIO	Autres achats et charges externes	1 421 072	1 064 595
TIO,	Aides financières		
XPL	Impôts, taxes et versements assimilés	44 054	42 400
D'E	Salaires et traitements	213 322	207 599
GES	Charges sociales	87 515	65 413
HAR	Dotation aux amortissements et dépréciations	45 103	43 360
ן כ	Dotation aux provisions	10 183	30 596
	Reports en fonds dédiés		
	Autres charges	17 472	
	Total des charges d'exploitation	1 839 794	1 458 675
	RESULTAT D'EXPLOITATION	749 276	968 766

Page:

Compte de Résultat 2/2

	Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	749 276	968 766
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 663	4 152
	Total des produits financiers	2 663	4 152
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		3 137	
FI	Total des charges financières	3 137	
	RES ULTAT FINANCIER	(474)	4 152
	RESULTAT COURANT avant impôts	748 803	972 917
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	4 168	23 195
PI	Total des produits exceptionnels	4 168	23 195
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	545	33 488
XCEP	Total des charges exceptionnelles	545	33 488
	RES ULTAT EXCEPTIONNEL	3 623	(10 293)
	Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices	461	821
	TOTAL DES PRODUITS TOTAL DES CHARGES	2 595 901 1 843 936	2 454 787 1 492 984
	EXCEDENT ou DEFICIT	751 965	961 803
	TRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Dons en nature Prestations en nature Bénévolat TOTAL RGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE Secours en nature Mise à disposition gratuite de biens Prestations Personnel bénévole TOTAL		

5

Etats financiers au 31/12/2021



Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Présentation de l'entité

La Fédération CGT des Services Publics rassemble les personnels des :

- Services publics territoriaux, communes, départements, régions et leurs établissements,
- Services départementaux d'incendie et de secours SDIS (Sapeurs pompiers),
- Secteurs privés de l'eau, du logement et de la thanatologie (Pompes funèbres),

Elle regroupe 77 000 adhérents (en décembre 2021), organisés en syndicats dans leurs collectivités ou entreprises, pour défendre leurs intérêts d'agents et salariés du service public, en convergence avec les autres salariés, les usagers et les populations.

La fédération s'est munie de :

- Deux Unions fédérales qui joue un rôle particulier, l'UFICT (regroupe dans ses organisations spécifiques les syndiqués ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise.) et l'UFR (regroupe les sections de retraités de chaque syndicat.).
 - Des pôles, des secteurs, des collectifs fédéraux catégoriels ou sectoriels et des délégations.
 - Des outils départementaux et régionaux qui coordonnent l'activité des syndicats.
 - Les Coordinations Fédérales Régionales (CFR),
 - Les Coordinations Syndicales Départementales (CSD),
 - D'un Fond National Fédéral (FNF)

Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence, de régularité et de sincérité au niveau des conventions générales et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels précisées par la référence :

- au règlement ANC n°2014-03 relatif à la réécriture du plan comptable général et ses règlements modificatifs
 - ANC n°2018-06 relatif au plan comptable des associations.
 - CRC n°2009-10 afférents aux règles comptables des organisations syndicales.

Le bilan de l'exercice présente un total de 3 124 944 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de 2 595 901 euros et un total **charges** de 1 843 936 euros, dégageant ainsi un **résultat** de 751 965 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2021 et finit le 31/12/2021.

Il a une durée de 12 mois.

7

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques de l'exercice

<u>Informations relative aux traitements comptables induits par la pandémie de</u> <u>Coronavirus</u>

Les états financiers ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Malgré la persistance de certains effets de la crise sanitaire et suite aux différents allégements des restrictions gouvernementales durant l'année 2021, les comptes financiers de la fédération n'ont pas été significativement impactés par l'événement Covid-19.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciations sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation du bien.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations financières

Les parts sociales que détient la Fédération dans la SCER sont valorisées à leur valeur nominale.

8

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

$\underline{\mathbf{VMP}}$

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées d'après la méthode FIFO.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Cotisations

Le fait générateur de la comptabilisation des cotisations est l'encaissement effectif des dites cotisations via le logiciel de répartition Cogétise du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2021.

Provision Indemnité Départ Retraite/fin de carrière des salariés

La Fédération CGT des Services Publics a signé un contrat d'adhésion à un régime de prévoyance afin de couvrir le versement d'indemnités de fin de carrière à ses salariés. Il s'agit d'un régime à cotisations définies.

La fédération a versé des cotisations à hauteur de 3 259€ en 2021.

Le taux d'indemnité est calculé selon les dispositions prévues au contrat d'adhésion collectif AG2R.

La Fédération a décidée de chiffrer les engagements de retraite, dont le montant valorisé à la date de clôture des comptes annuels s'élève à 63 480 €.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Hypothèse d'évaluation de l'indemnité de départ retraite AG2R Prévoyance

- Salarié ayant plus de 10 ans d'ancienneté : 1 mois de salaire
- Salarié ayant plus de 15 ans d'ancienneté : 2 mois de salaire
- Salarié ayant plus de 20 ans d'ancienneté : 3 mois de salaire
- Salarié ayant plus de 25 ans d'ancienneté : 4 mois de salaire
- Salarié ayant plus de 30 ans d'ancienneté : 6 mois de salaire

TOTAL PROVISION INDEMNITE DEPART RETRAITE 2021 : 24 492 €

Hypothèse d'évaluation de la bonification de départ en retraire

- Salarié de 1 à 5 ans de présence : 0.5 mois de salaire
- Salarié de 6 à 10 ans de présence : 1 mois de salaire
- Salarié de 11 à 15 ans de présence : 2 mois de salaire
- Salarié de 16 à 20 ans de présence : 2.5 mois de salaire
- Salarié de 21 à 25 ans de présence : 3 mois de salaire
- Salarié de 26 à 30 ans de présence et plus : 4 mois de salaire

TOTAL PROVISION PRIME DE DEPART EN RETRAITE 2021 : 38 988 €

Contributions volontaires en nature

Le nombre de personnes mises à disposition est d'environ 31 équivalents temps plein au titre des droits syndicaux nationaux (CSFPT-CCFP).

Compléments d'informations

Des bureaux et un salarié à mi-temps de la Fédération des Services Publics sont mis à disposition auprès de l'UFICT CGT des services publics.

10

Tableau des ressources

Etat exprimé en euros

TABLEAU DES RESSOURCES

2021

TOTAL RESSOURCES	2 581 305 €
Produits financiers	2 663 €
Autres produits	50 808 €
Dons	7 343 €
Subventions	246 795 €
Prestations de services	92 941 €
Cotisations	2 180 755 €

11

FEDERATION CGT DES SERVICES PUBLICS

Immobilisations

		Valeurs	Mouvements de l'exercice		Valeurs		
		brutes début	Augme	ntations	Dimin	utions	brutes au
	Etat exprimé en euros	d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Viremt p.à p.	Cessions	31/12/2021
S							
	Frais d'établissement et de développement						
RE	Prais detablissement et de developpement						
% %	Autres	14 419		3 299			17 719
INCORPORELLES				2.000			17.710
E	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 419		3 299			17 719
	Terrains						ľ
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agenct aménagement						
ES	Instal technique, matériel outillage industriels						
CORPORELLES	Instal., agencement, aménagement divers	441 025		8 844			449 869
	Matériel de transport						
a	Matériel de bureau, informatique et mobilier	76 654		21 542			98 196
	Emballages récupérables et divers						
ľ	Immobilisations grévées de droits						
	Immobilisations corporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	TO TAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	517 678		30 386			548 064
_							
ιςς.	Participations évaluées en équivalence						
N. S. E.	Autres participations	885					885
[∄]	Autres titres immobilisés	15					15
FINANCIERES	Prêts et autres immobilisations financières						
 E	TO TAL IMMO BILISATIONS FINANCIERES	900					900
	TOTAL	532 998		33 685			566 683

Page:

12

Amortissements

		Amortissements	Mouvements de l'exercice		Amortissements
	Etat exprimé en euros	début d'exercice	Dotations	Diminutions	31/12/2021
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement Autres	12 296	2 860		15 156
INC	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	12 296	2 860		15 156
CORPORELLES	Terrains Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement Instal technique, matériel outillage industriels Autres instal., agencement, aménagement divers Matériel de transport Matériel de bureau, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations grevées de droits	355 868 67 101	34 594 7 649		390 462 74 750
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	422 968	42 243		465 212
		1			
	TOTAL	435 265	45 103		480 367

Page:

13

Provisions

	Etat exprimé en euros	Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2021
ES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
NTE	Provisions pour investissement				
EME	Provisions pour hausse des prix				
REGI	Provisions pour amortissements dérogatoires				
I SNC	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
PROVISIONS REGLEMENTEES	Provisions autres				
PRO	PROVISIONS REGLEMENTEES				
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges Pour garanties données aux clients Pour pertes sur marchés à terme Pour amendes et pénalités Pour pertes de change Pour pensions et obligations similaires Pour impôts Pour renouvellement des immobilisations Provisions pour gros entretien et grandes révisions Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer Autres	53 297	10 183		63 480
	PROVISIONS POUR RIS QUES ET CHARGES	53 297	10 183		63 480
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations corporelles corporelles des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières Sur stocks et en-cours Sur comptes clients Autres		3 137		3 137
~					
L	PROVISIONS POUR DEPRECIATION		3 137		3 137
	TOTAL GENERAL	53 297	13 320		66 617
et	t dotations reprises - d'exploitation - financières - exceptionnelles		10 183 3 137		
	s mis en équivalence : montant de la dépréciation à la gles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.	clôture de l'exercice calc	ulée selon		

14

Créances et Dettes

	Etat exprimé en euros	31/12/2021	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations Prêts Autres immobilisations financières Clients douteux ou litigieux Autres créances clients Créances représentatives des titres prêtés Personnel et comptes rattachés Sécurité sociale et autres organismes sociaux Impôts sur les bénéfices Taxes sur la valeur ajoutée Autres impôts, taxes versements assimilés Divers Groupe et associés Débiteurs divers Charges constatées d'avance	487 799 1 915 16 488 141 928	487 799 1 915 16 488 141 928	
	TOTAL DES CREANCES	648 129	648 129	
	Prêts accordés en cours d'exercice Remboursements obtenus en cours d'exercice Prêts et avances consentis aux associés (personnes phy siques)			

127 573 42 453 37 834 461	127 573 42 453 37 834		
1 058	1 058		
2 009	2 009		
211 388	211 388		
	2 009	2 009 2 009	2 009 2 009

FEDERATION CGT DES SERVICES PUB	ICS.

15

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2020	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise	1 131 207	961 803			2 093 010
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	961 803	(961 803)	751 965		751 965
Situation nette	2 093 010		751 965		2 844 976
Fonds propres consomptibles					
Subventions d'investissement			5 100		5 100
Provisions réglementées					
TOTAL	2 093 010		757 065		2 850 076

Charges à payer (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations %	/o
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	35 137	22 300	12 838	57,57
Dettes fiscales et sociales	62 192	57 549	4 643	8,07
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes				
TOTAL	97 329	79 849	17 481	21,89

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	Variations %
Créances rattachées à des participations			
Autres immobilisations financières			
Autres créances clients	457 880	272 522	185 358 68,02
Autres créances		152	(152) -100,00
TOTAL	457 880	272 673	185 207 67,92

18

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	renode	141 928	141 928
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
Т	OTAL		141 928

_		
Dage	•	
1 420		

19

FEDERATION CGT DES SERVICES PUBLICS

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2021
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Froduits constates a avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TO	OTAL		

Honoraires des Commissaires aux Comptes

1								
Etat exprimé en euros	31/12/2021	31/12/2020	%	%	31/12/2021	31/12/2020	%	%
Audit								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés								
Emetteur COEXCO	7 620	7 860	90,07	90,34				
Filiales intégrées globalement								
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes								
Emetteur COEXCO	840	840	9,93	9,66				
Filiales intégrées globalement								
Sous-total	8 460	8 700	100,00	100,00				
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement Juridique, fiscal, social Autres								
Sous-total								
TOTAL	8 460	8 700	100,00	100,00				

FEDERATION	CGT DES	SERVICES	PUBLICS
LIMITATION		OLDER FROM	I CDLLOS

21

Effectif moyen

		31/12/2021	Interne
RIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		1
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Professions intermédiaires		
YEN PAR	Employés		4
CTIF MO	Ouvriers TOTAL		5
EFFEC			